



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20

SEANCE DU 12 juillet 2004

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais

APPROUVE :

Le compte rendu corrigé du Conseil Communautaire du 18 mars 2004
La substitution de la C.A.C dans les droits et obligations de la ville de Calais, concernant les ateliers relais sur la zone des Dunes (société LVH Façonnage/lot B1 et B2, société Eurovia, société Kap Verre Littoral/lot C3, société France Dunkerque Rosendael Calais /lot B3)
Le lancement de la procédure d'appel d'offres dans le cadre de la réhabilitation de la voirie rue des Garennes et rue des Mouettes sur la zone des Dunes
La cession de terrains à la CCIC d'une superficie de 17087 m2 sur la zone Marcel Doret
La cession de terrains à la société ASTPE d'une superficie de 4 613 m2 sur la zone Marcel Doret
La modification du plan d'équipement public de la ZAC Les Pins / Transmarck
L'Avant Projet Définitif relatif à la réhabilitation de l'auditorium Erik SATIE
Le rapport d'activité 2003 du refuge fourrière intercommunale
Le rapport d'activité 2003 du SEVADEC
La constitution et la composition du Conseil de Développement du Pays du Calais

ADOPTE :

Le compte administratif et le compte de gestion 2003
Le budget supplémentaire 2004
Le cahier des charges et le règlement général de la ZAE Marcel Doret
Le plan de financement relatif à la réhabilitation de l'auditorium Erik SATIE au sein de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse
Les tarifs pour l'année scolaire 2004/2005 de l'Ecole nationale de Musique et de Danse
Les tarifs pour l'année scolaire 2004/2005 de l'Ecole d'Art
Les tarifs pour les années 2004 et 2005 de la Base de Chars à voile de Marck
Le plan de financement relatif à la réalisation de la piscine patinoire

DONNE SON ACCORD

Pour l'écrêtement de l'indemnité de fonction du Président au profit de Monsieur Michel SAJOT
Pour l'extension du périmètre de la concession d'aménagement de la ZAC les Pins/ Transmarck
Pour la prolongation de la durée de validité du protocole d'accord du projet Victory Park sur la ZAC du Virval
Pour l'adhésion de la C.A.C au dispositif « Tickets Loisirs » avec la société Chèque Lire
Pour l'adhésion de la C.A.C à l'Assemblée Générale de l'Observatoire Régional de la Santé

EMET :

Un avis favorable à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sangatte

1/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C
« 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



FIXE :

L'indemnité de fonction des conseillers communautaires
Le mode de calcul de la dotation de solidarité pour l'année 2004
Les conditions financières de reprise de la ZAC Les Pins/ Transmarck
La liste des emplois permanents

DESIGNE :

Les représentants de la C.A.C au SYMPAC
Le représentant de la C.A.C au sein du Conseil d'Administration de l'association Hébergement Alternatif Jeunes
Le représentant de la C.A.C au sein du Conseil d'Administration de l'Observatoire Régional de la Santé

DECIDE :

Le principe du soutien financier de la C.A.C aux manifestations reconnues d'intérêt intercommunal par le Bureau dans la limite maximale de 10 % du budget total de la manifestation et, sans pouvoir excéder 40 % de la participation de la commune concernée par cette manifestation.
L'attribution d'une subvention complémentaire de 5000€ à Calaisis Initiative
L'attribution d'une subvention complémentaire de 6000€ à la MIEL
L'attribution d'une subvention complémentaire de 5300 € au Musicien
L'attribution d'une subvention de 80 000 € à la manifestation « Jours de fête »
L'attribution d'une subvention de 7 900 € au meeting aérien de Marck
L'attribution d'une subvention de 2 300 € à la manifestation « Route du Littoral »
L'attribution d'une subvention de 3 000 € à la manifestation « rassemblement des Old Gaffers » dans le cadre d'Escales en Côte d'Opale
D'engager la procédure de consultation des Conseils municipaux afin d'étendre la liste des compétences facultatives de la C.A.C à la promotion du sport de haut niveau par la création d'un fonds d'intervention sportive permettant de financer les clubs évoluant en championnat national ainsi que les manifestations officielles de niveau national et international.
D'engager la procédure de consultation des Conseils municipaux afin d'étendre la liste des compétences facultatives de la C.A.C au Contrat Local d'Education Artistique
D'engager la procédure de consultation des Conseils municipaux afin d'étendre la liste des compétences facultatives de la C.A.C à la gestion des données numériques et alphanumériques du cadastre

SOLLICITE :

Les subventions pour le financement de la réhabilitation de l'auditorium Erik SATIE au sein de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse
Les subventions pour le financement des ateliers de recherche et de création au sein de l'Ecole d'Art
Les subventions pour le financement des expositions d'art contemporain au sein de l'Ecole d'Art dans le cadre de la programmation 2004
Les subventions pour le financement de la piscine patinoire

AUTORISE :

Le Président à signer l'avenant n°1 au Contrat du chargé de mission Politique de Ville et Habitat
Le Président à signer l'avenant n°1 au marché relatif au réseau de transfert ZAC du Virval/ Station Monod
Le Président à signer l'avenant n°1 au marché relatif à la rénovation et au renforcement de l'unité de traitement des boues de la station d'épuration « Jacques Monod »

2/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C
« 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*



Communauté d'Agglomération du Calais

BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX

Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

Le Président à signer une convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour le traitement des sables et matières de curage, vidanges et graisses issus de l'exploitation des systèmes d'assainissement

Le Président à signer une convention avec Transmanche Service pour le traitement des sables et matières de curage, vidanges et graisses issus de l'exploitation des systèmes d'assainissement

Le Président à signer une convention avec Réseau Ferré Français pour l'utilisation d'un branchement sur la zone des Dunes

Le Président à lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'un appel d'offres ouvert à lots séparés relatif à la réhabilitation de l'auditorium Erik SATIE au sein de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse

Le Président à lancer la consultation des entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée à lots séparés relatif aux travaux de mise en sécurité de l'Ecole d'Art

Le Président à relancer en procédure négociée avec publicité préalable les lots déclarés infructueux dans le cadre de l'attribution des marchés de travaux du complexe piscine patinoire

Le Président à signer l'avenant n°1 de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du complexe piscine patinoire, fixant le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre

Le Président à signer la convention tripartite avec la CAF et la Société Chèque Lire à intervenir dans le cadre du dispositif « Tickets Loisirs »

Le Président à signer les conventions à intervenir dans le cadre du subventionnement de diverses manifestations

Le Président à signer le marché pour le remplacement des diffuseurs fines bulles sur la station d'épuration « Jacques Monod »

Le Président à signer le marché des travaux pour la création de réseaux eaux usées et pluviales au Fort Nieulay

Le Président à signer les marchés de travaux relatif à la construction de la piscine patinoire

Monsieur le Maire

3/

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.



Communauté d'Agglomération du Calais
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

Direction Générale des Services

Calais, le 13 juillet 2004

Réf. : CC

OBJET : CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2004

PJ : compte rendu sommaire

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dans le respect des dispositions de l'article L5211.17 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour affichage, le compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue en Mairie de Calais le 12 juillet 2004.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jacky HENIN
Député Européen

4/

*Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C
« 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.*